



Évaluation du programme Habiter Mieux

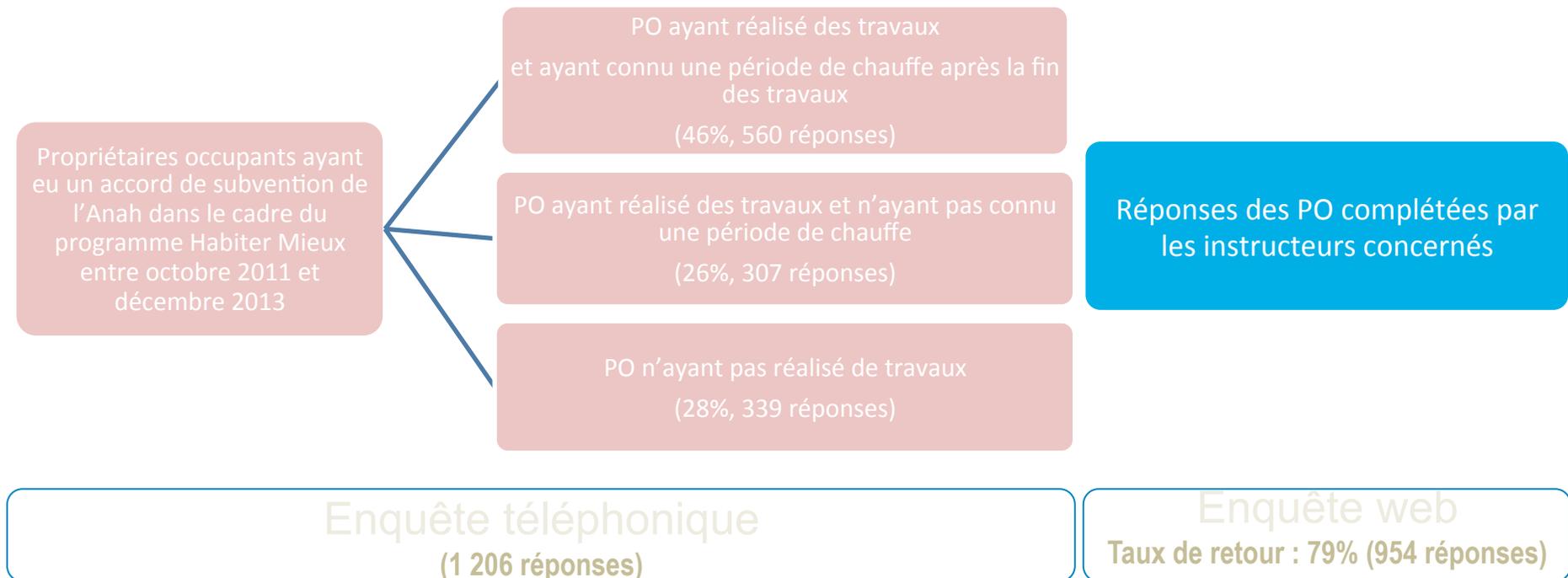
**Premiers résultats de l'enquête auprès des
propriétaires occupants**

Objectifs et méthodologie de l'évaluation

- Questionner la pertinence, l'efficacité et les impacts du programme
- Analyser le processus de mise en œuvre du programme à l'échelle locale

■ Trois études complémentaires :

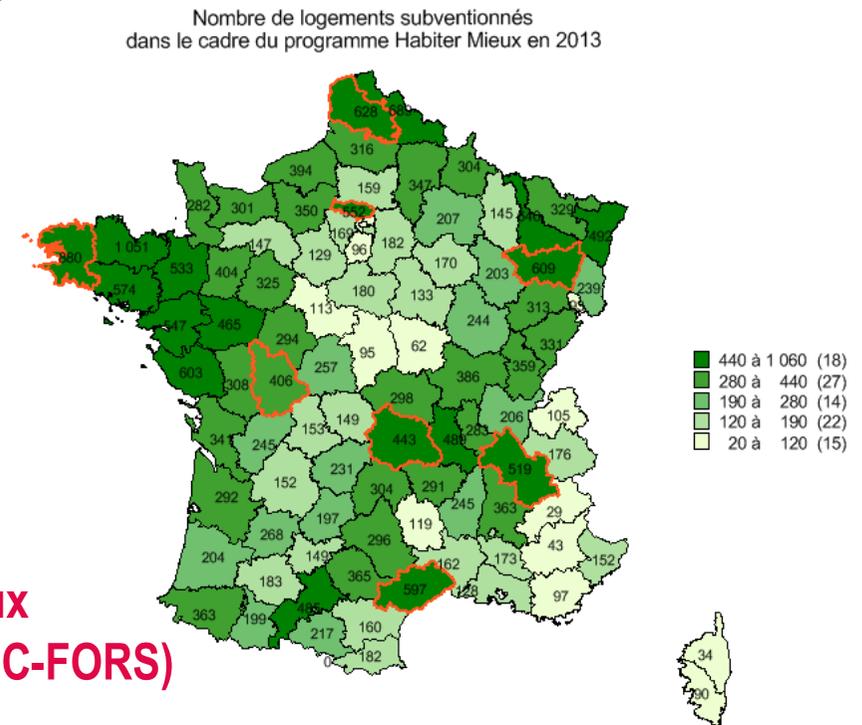
- Étude 1 : Une enquête qualitative sur l'impact, la perception de l'aide reçue, les travaux réalisés et le financement (CREDOC)



Objectifs et méthodologie de l'évaluation

■ Étude 2 : Huit monographies départementales destinées à analyser la mise en œuvre et le fonctionnement du programme (FORS)

- Dix entretiens face à face ou téléphonique par département
- Acteurs rencontrés : institutionnels, opérateurs, partenaires économiques et financiers, partenaires du champ social et de l'habitat, représentants des artisans



■ Étude 3 : Une étude du programme Habiter Mieux et des dispositifs de l'Etat (CIDD, Eco PTZ) (CREDOC-FORS)

En cours

Les premières réponses aux objectifs de l'évaluation

■ **Pertinence : le programme permet-il de répondre aux besoins identifiés ?**

- Un public de faible revenu, propriétaires de logements dégradés qui limitent leurs consommations d'énergie et souffre du froid en hiver
- Un accompagnement nécessaire et des conseils suivis par les bénéficiaires
- Une implication de multiples acteurs locaux

■ **Efficacité : les résultats du programme correspondent-ils aux objectifs initiaux ?**

- Près de la moitié des travaux représente un gain énergétique moyen de plus de 35%

■ **Impacts : Quels sont les impacts du programme ?**

- Sanitaires et sociaux : des conditions de vie améliorées, des logements assainis
- Environnementaux : des gains énergétiques au-delà du seuil de 25%
- Économiques : un gain financier sur la consommation d'énergie pour plus de la moitié des bénéficiaires du programme

■ **Impacts de la réforme 2013**

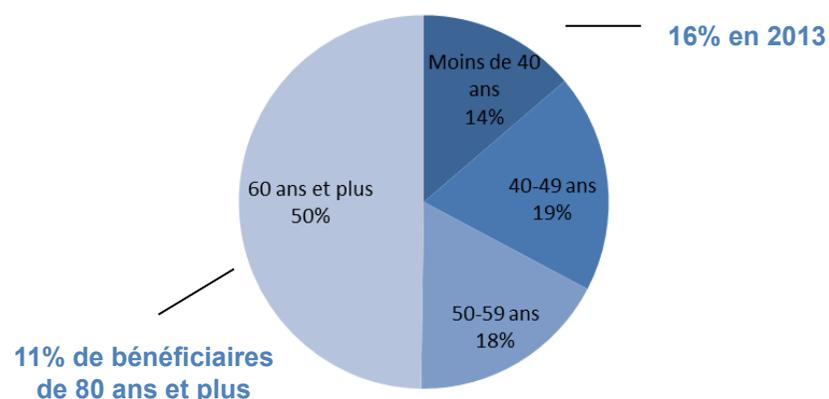
- Un nouveau public de familles, de ménages de grande taille, tout en maintenant des bénéficiaires très modestes

Le profil des bénéficiaires

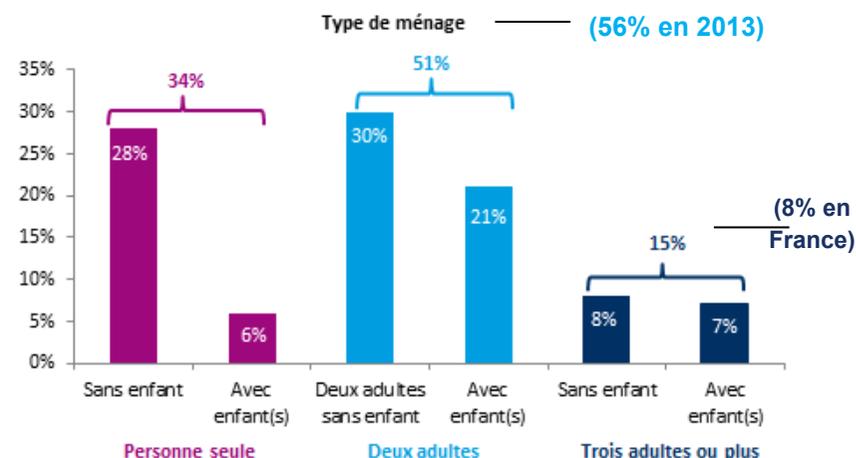
■ Un public bénéficiaire âgé, résidant en milieu rural, 14% des ménages avec une personne handicapée

■ Un nouveau public en 2013 : davantage de couples et de bénéficiaires âgés de moins de 40 ans

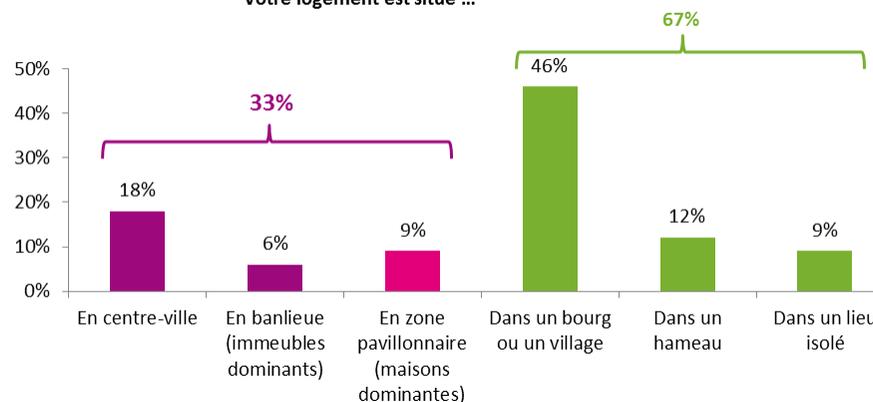
Répartition par classe d'âge de la personne bénéficiaire



Composition des ménages bénéficiaires



Votre logement est situé ...



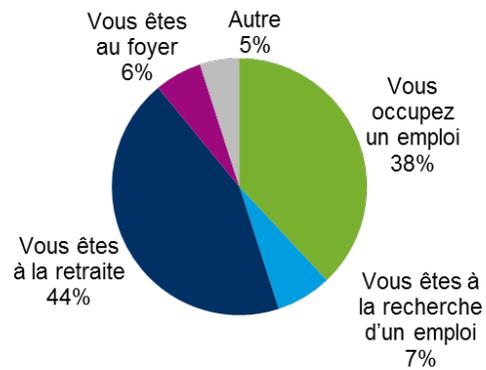
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

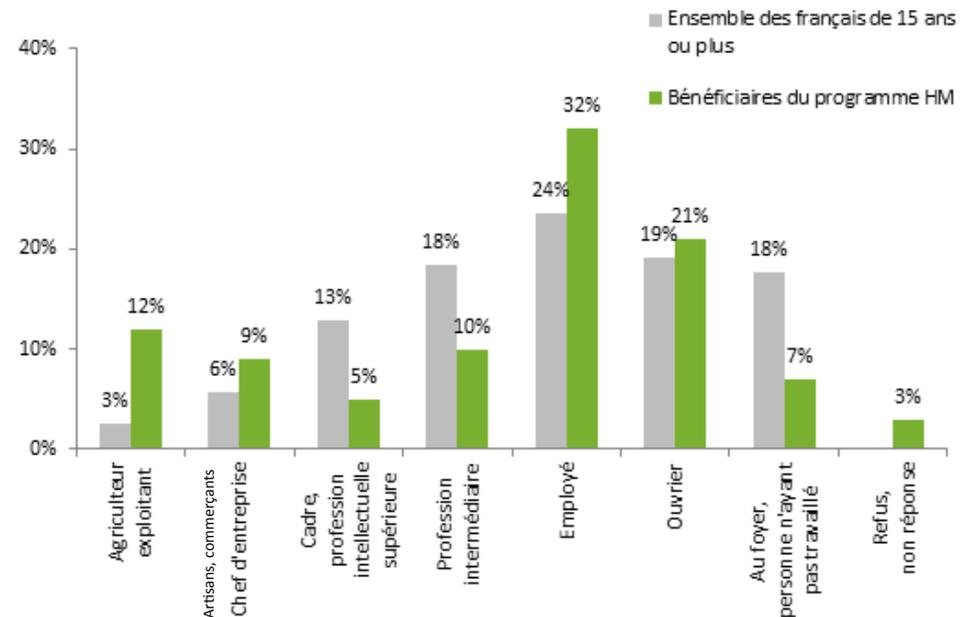
Le profil des bénéficiaires

- Plus de 40% des bénéficiaires sont retraités et 45% sont salariés ou en recherche d'emploi

Quelle est votre situation professionnelle actuellement ?



Quelle est (ou était) précisément votre profession ?



Source : CRÉDOC / ANAH février 2014 ; enquête emploi, INSEE, 2012.

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206) ; population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

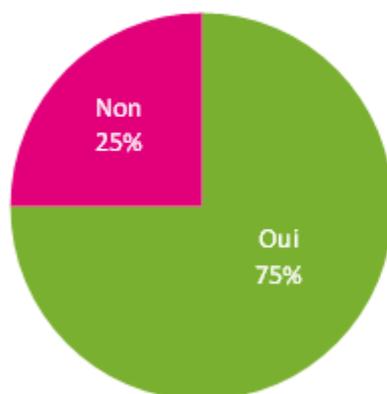
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

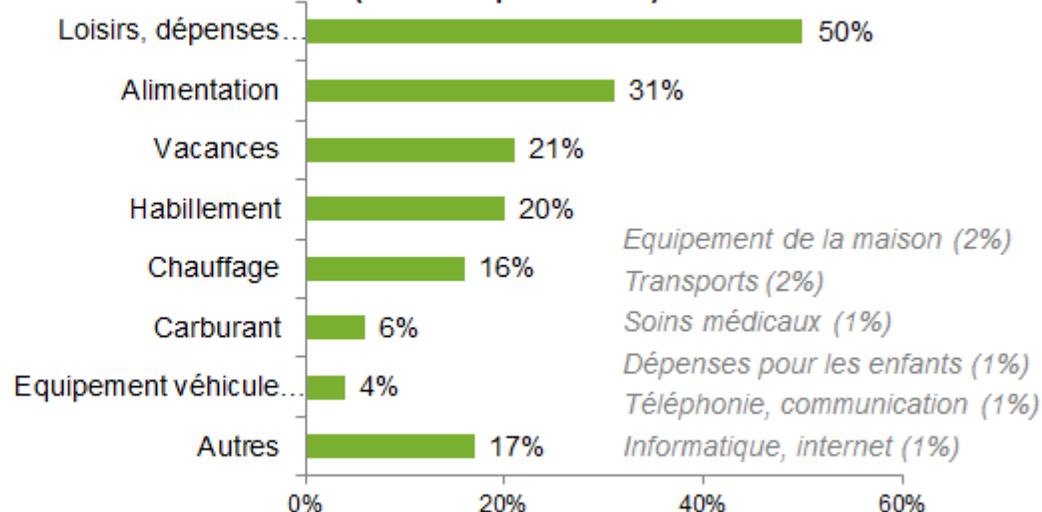
Le profil des bénéficiaires

- **Environ 45% de ménages bénéficiaires vivent sous le seuil de pauvreté** (estimation calculée à partir de la définition relative de la pauvreté adoptée par l'Insee. En 2010, l'Insee estimait à 14% la part de la population française vivant sous le seuil de pauvreté)
- **Les trois-quarts des bénéficiaires s'imposent des restrictions, notamment sur les dépenses alimentaires et de chauffage**

Est-ce que vous êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget



Sur quels postes de dépenses êtes-vous obligé de vous imposer régulièrement des restrictions ? (Les deux plus lourds)



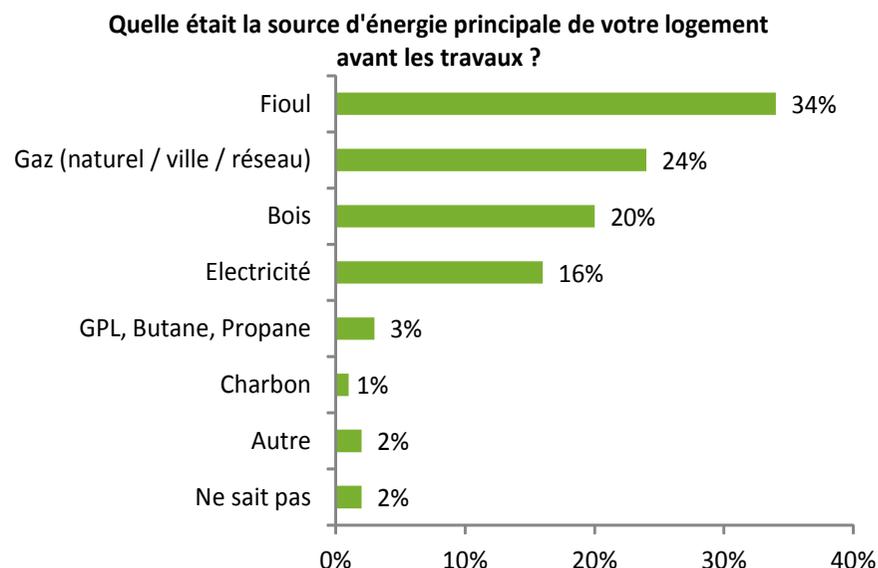
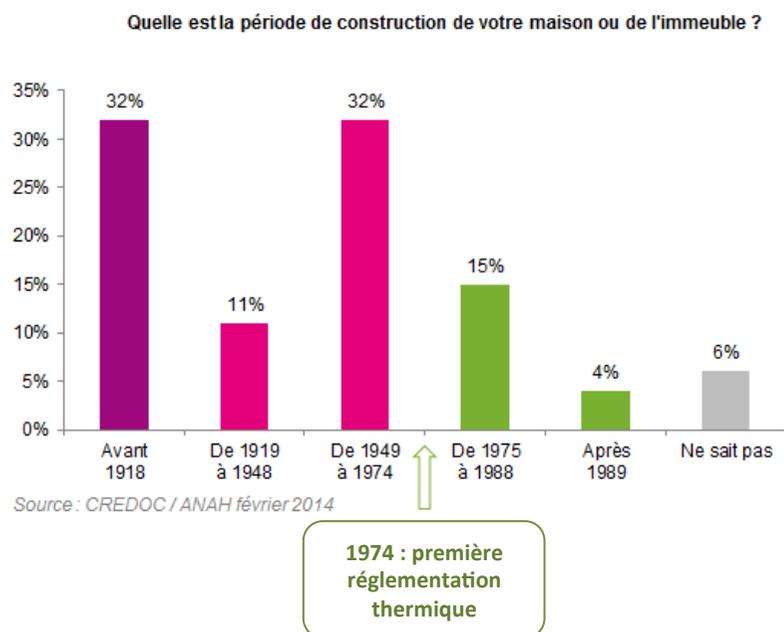
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

Un ménage est considéré comme vivant sous le seuil de pauvreté lorsque ses revenus sont inférieurs à 60% du revenu médian de l'ensemble des ménages français présentant la même configuration

Les logements avant les travaux

- Des maisons individuelles récentes (davantage de logements récents en 2013)
- Près de la moitié de logements de 5 pièces ou plus, une superficie moyenne proche de 110m²



- Des logements énergivores (9 logements sur 10 classés en catégorie E, F ou G), une proportion plus élevée que sur l'ensemble des logements français (60%)
- 38 bénéficiaires n'avaient aucune installation de chauffage avant les travaux

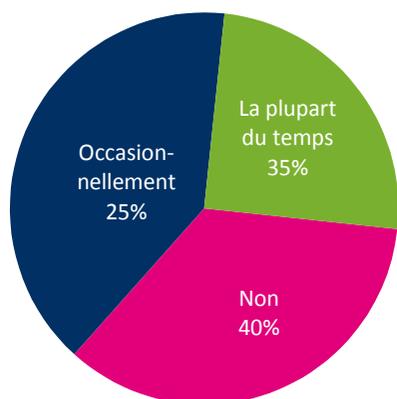
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

Les logements avant les travaux

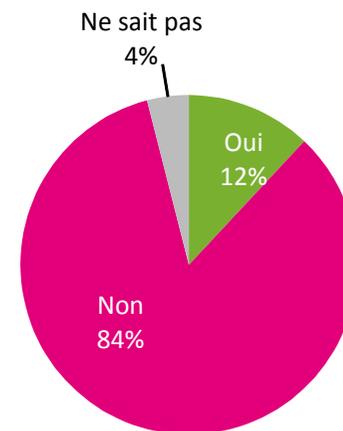
■ 60% des ménages souffraient du froid dans leur logement avant travaux

Au cours de l'hiver, votre ménage souffrait-il du froid dans le logement avant les travaux ?



■ Un ménage sur dix déclare avoir souffert de maladie en raison du manque de chauffage

Selon vous, votre ménage a-t-il souffert de maladie en raison du manque de chauffage ou de la mauvaise qualité du système de chauffage avant les travaux ?



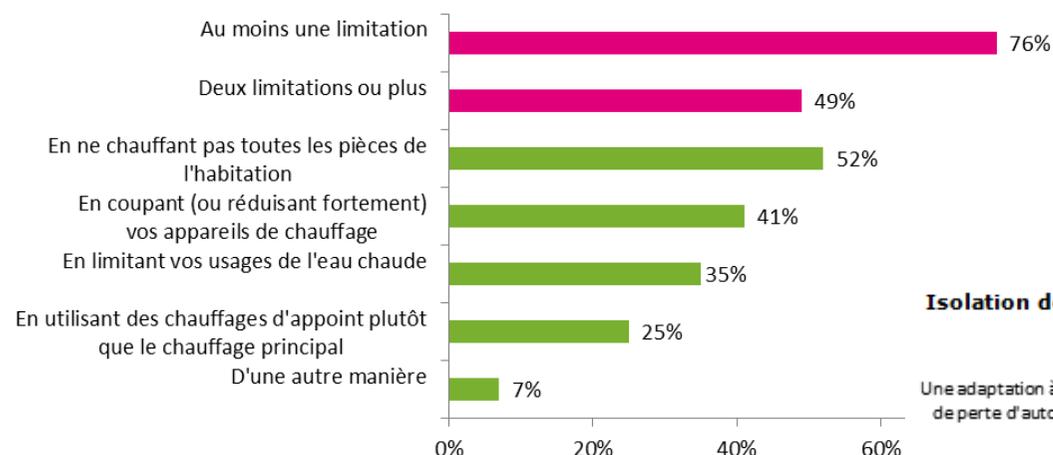
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

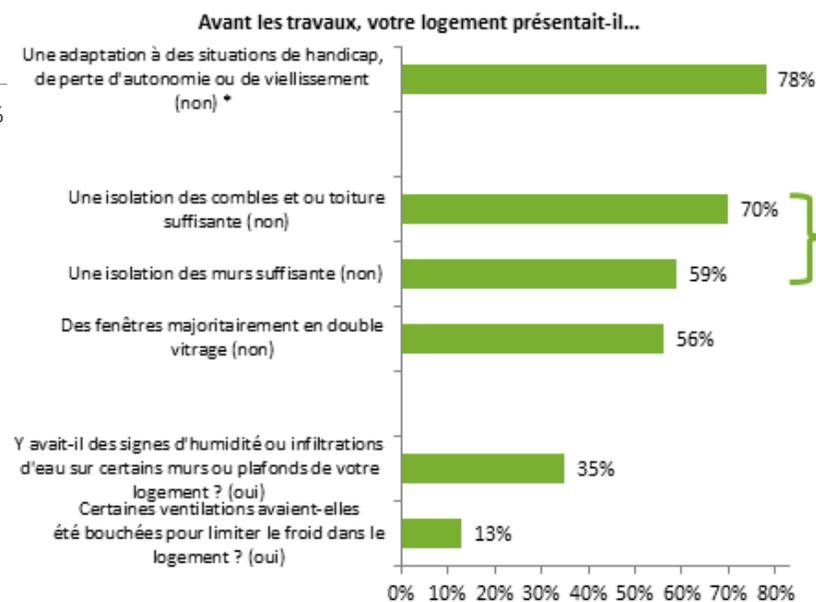
Les logements avant les travaux

■ Des logements insuffisamment isolés ou chauffés, plus d'1/3 avec signes d'humidité

En matière de chauffage et d'eau chaude, vous arrive-t-il de limiter fréquemment vos consommations...
(Réponses oui)



Isolation des logements et adaptation aux situations de handicap avant les travaux



79% des logements présentent une isolation du toit ou des murs insuffisante

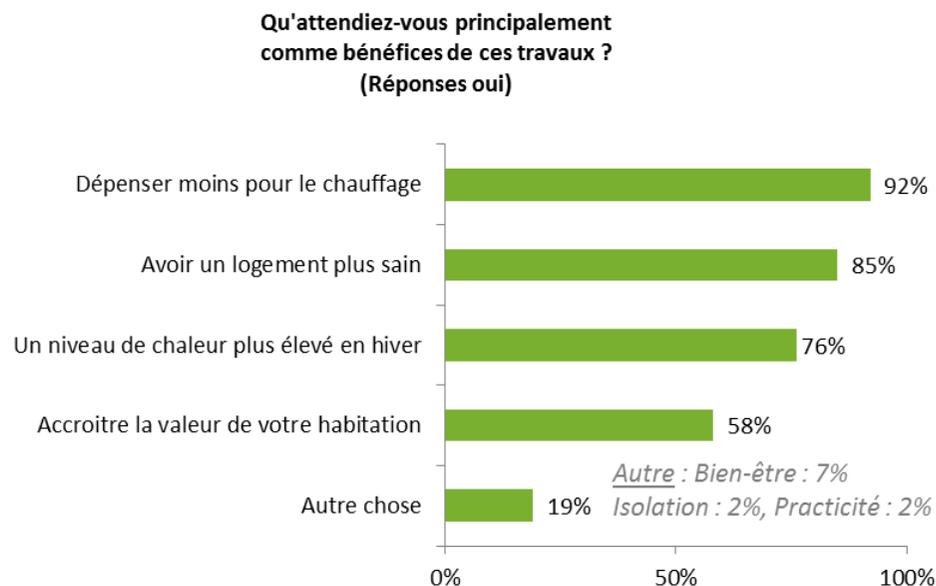
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Les attentes du programme

- Au-delà de la réduction des dépenses de chauffage, le bénéfice le plus attendu est de disposer d'un logement plus sain

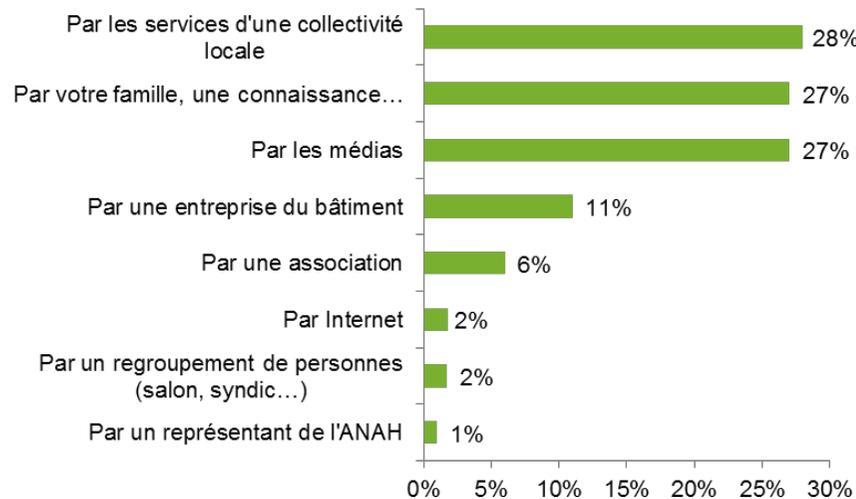


- Les bénéficiaires sont d'autant plus motivés par le fait d'avoir un logement plus sain et un niveau de chaleur plus élevé l'hiver qu'ils considèrent leur logement dégradé

Canaux d'information

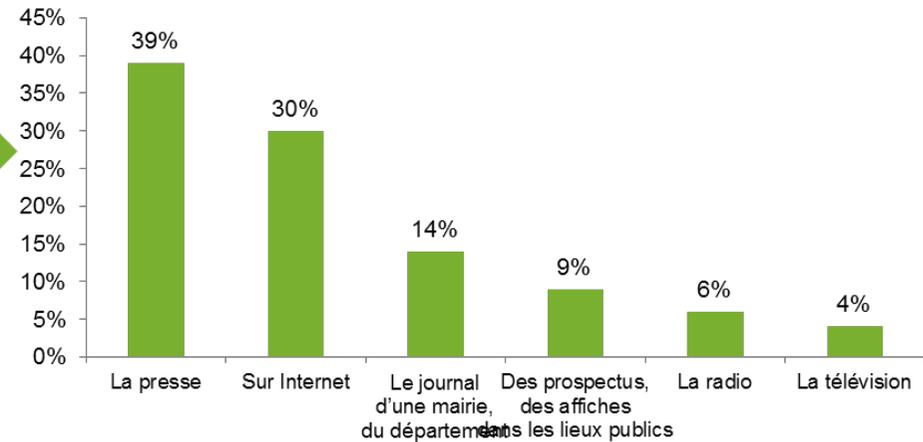
■ Les principaux canaux d'information : les collectivités locales, l'entourage et les médias

Comment avez-vous eu connaissance des subventions du programme Habiter Mieux ? (Réponses oui)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Par quel type de médias avez-vous pris connaissance du programme Habiter Mieux ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : bénéficiaires ayant eu connaissance des subventions par les médias (n=294)

■ Près de 60% des ménages ont pris l'initiative de contacter un professionnel pour avoir des informations sur le programme ou les aides de l'Anah (pas d'effet type de demandeur)

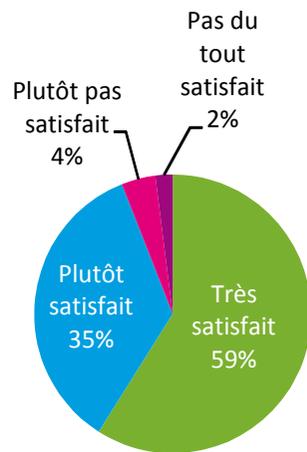
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

L'accompagnement

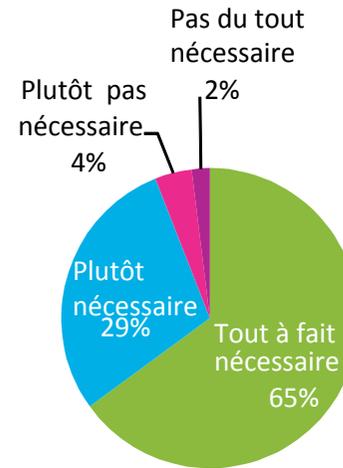
■ Un accompagnement jugé très satisfaisant et nécessaire, d'autant plus en 2013

Quel est votre bilan de l'accompagnement fait par l'opérateur ?
Vous êtes :



Très modestes : 61%
Dossiers engagés en 2013 : 67%

Si vous faites le bilan, considérez-vous que cet accompagnement était nécessaire ?

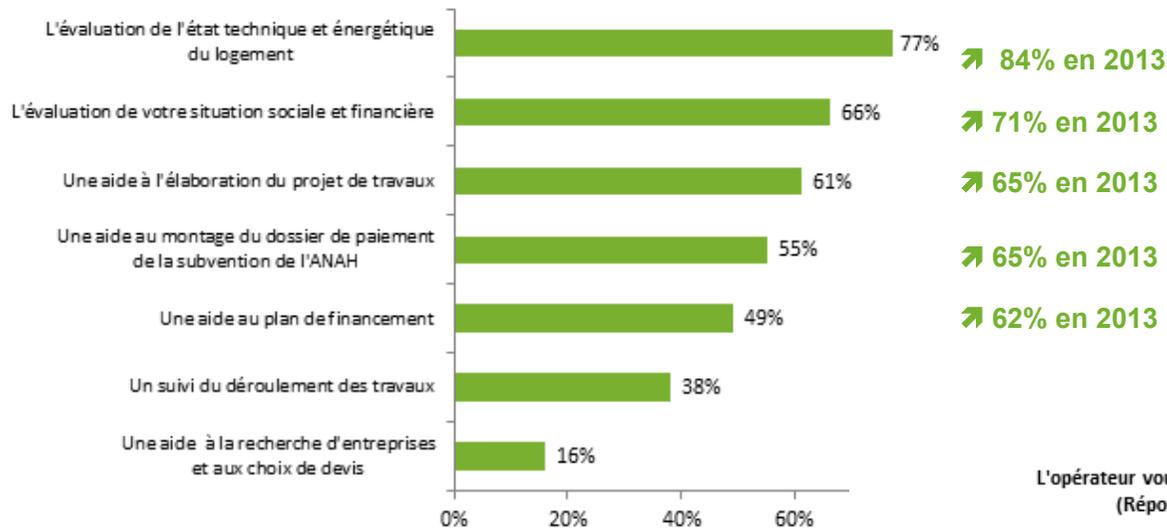


Très modestes : 67%
Dossiers engagés en 2013 : 74%

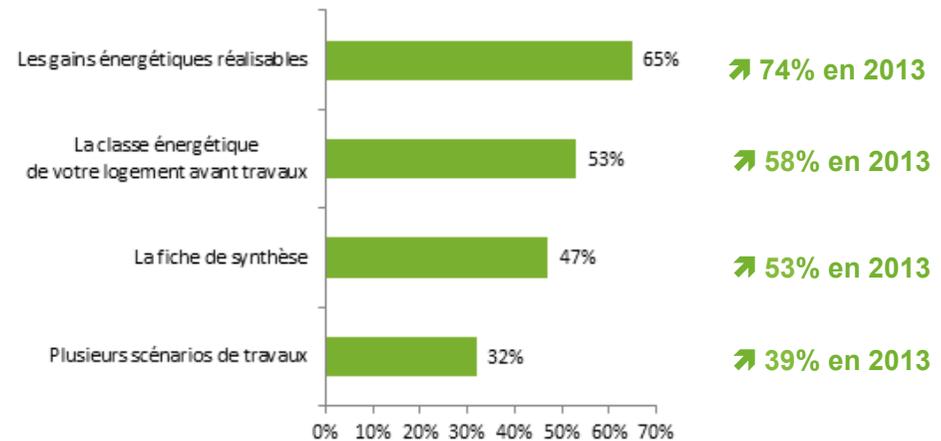
L'accompagnement

- En revanche, un accompagnement qui n'est pas complet pour près de la moitié des bénéficiaires

De quel type d'accompagnement avez-vous bénéficié ?
(Réponses oui)



L'opérateur vous a-t-il présenté...
(Réponses oui)



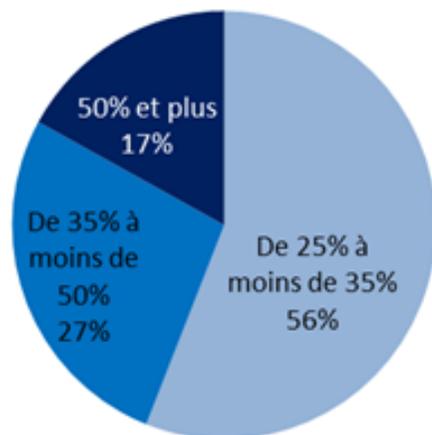
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206)

Les facteurs qui influent sur le gain énergétique

■ Le profil des ménages

Gain énergétique moyen
estimé après travaux
(38% en moyenne)



- + : Un niveau de ressource intermédiaire (revenu mensuel du foyer compris entre 1 400 et 1 700€) permet d'engager des travaux d'ampleur relativement plus grande que chez les plus modestes et chez les plus aisés.
- : Les retraités envisagent des travaux qui améliorent moins la performance de leur logement que les actifs.

■ Les caractéristiques du logement

- + : Les rénovations portant sur les logements les plus énergivores (étiquette DPE F ou G et installation de chauffage dégradée) accroissent davantage la performance des habitations.

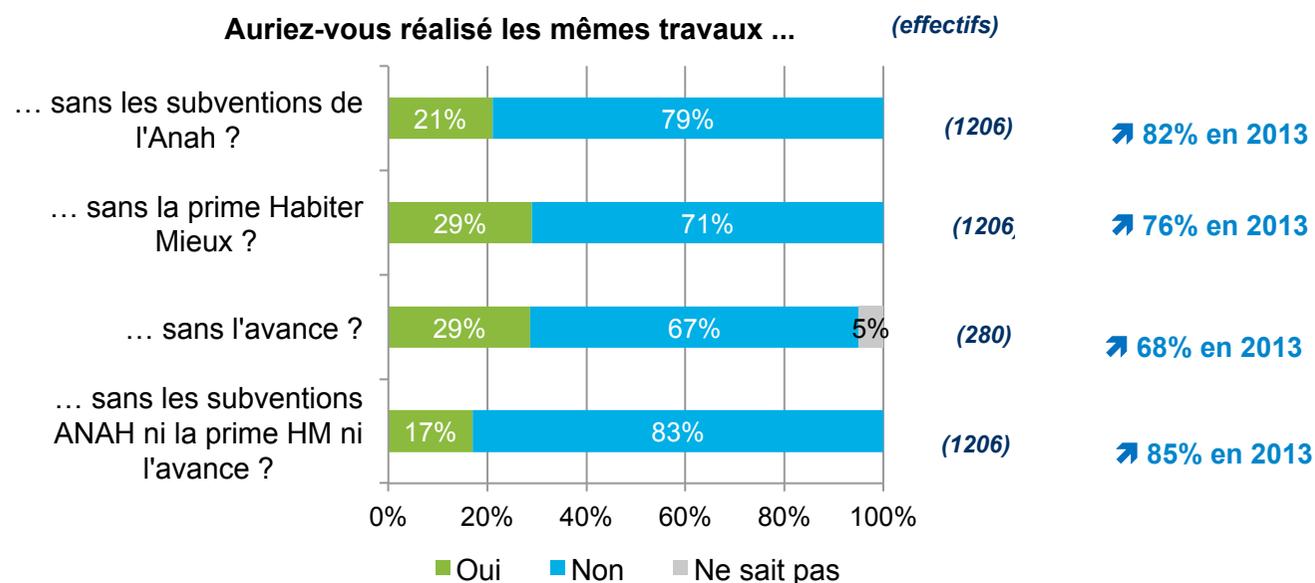
■ Le financement des travaux

- : Le fait de devoir financer une partie des travaux par un apport personnel entraîne un gain énergétique constaté inférieur au gain énergétique potentiel.

Étude sur les travaux réalisés et les financements mobilisés : description de l'échantillon

Sans le programme, plus de 80% des ménages n'auraient pas réalisé ces travaux ...

- Cette proportion augmente lorsque les revenus des ménages sont inférieurs à 1 400€ mensuel net
- **40% des ménages ont contracté un prêt pour financer les travaux : la moitié sont des prêts bancaires, un quart des prêts à taux zéro ou des éco-prêts**



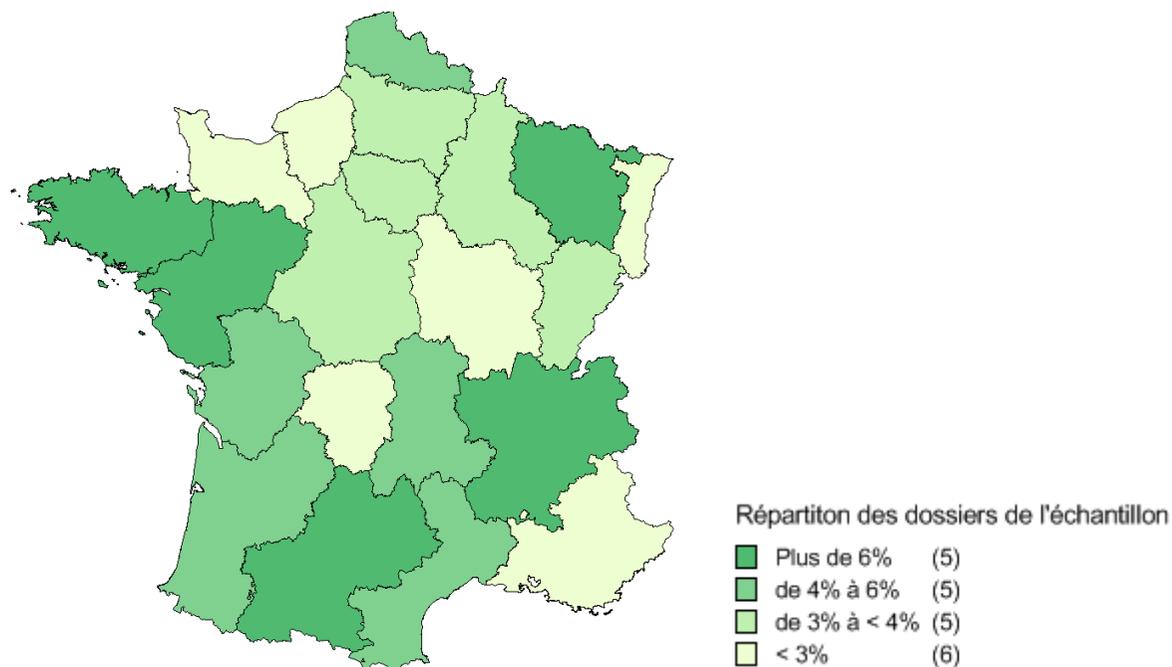
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

Champ : ensemble des bénéficiaires enquêtés (n=1206). Réponses multiples.

■ 971 dossiers renseignés sur 1206 dossiers envoyés (81%)

- Redressement sur les variables « région » et « type de demandeur » (modeste / très modeste) permettant une représentativité nationale

Répartition des 971 dossiers de l'échantillon (données redressées)



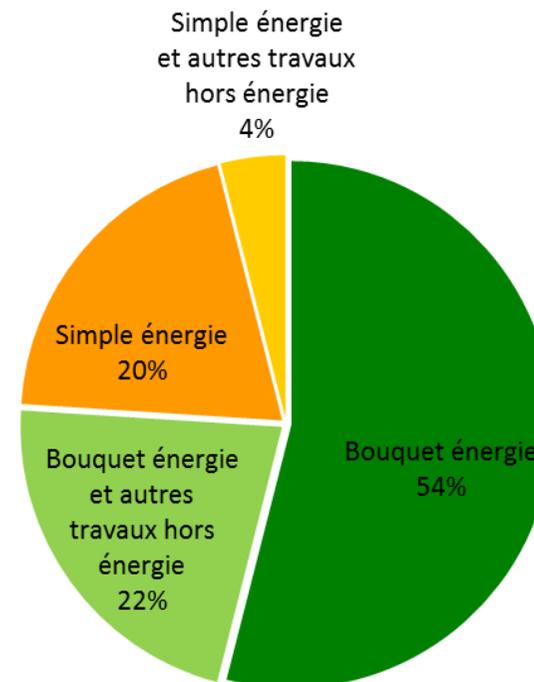
- 94% des dossiers concernent des maisons individuelles / 6% d'habitat collectif.
- Les données sur les parties communes n'ont pas été prises en compte dans les traitements présentés : Trop peu de dossiers concernés (18) ; Des budgets plus élevés que sur les parties privatives et de nature à surestimer les budgets des travaux réalisés.

Des travaux ambitieux

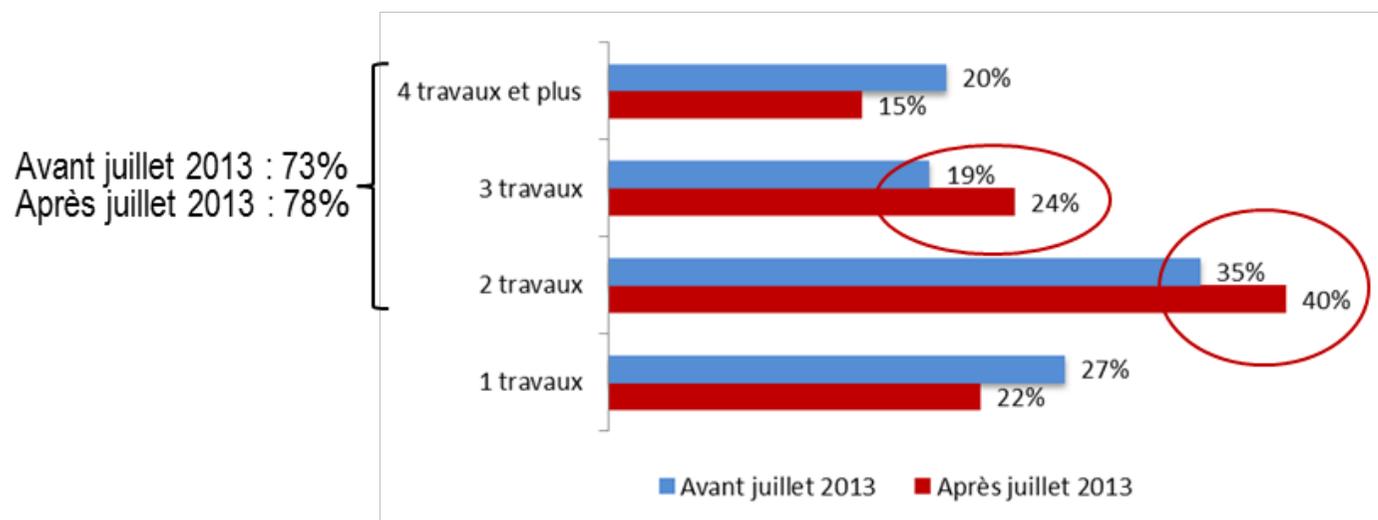
Répartition des logements par typologie de travaux sur l'ensemble de la période étudiée (2011-2013)

■ Dans trois quart des logements : au moins deux types de travaux énergie

- « Simple énergie » = un seul travaux d'énergie réalisé
- « Simple énergie et autres travaux hors énergie » = un seul travaux énergie et au moins un autre travaux hors maitrise de l'énergie
- « Bouquet d'énergie » = plusieurs travaux concernant la maitrise de l'énergie
- « Bouquet énergie et autre » = Plusieurs travaux dont au moins un n'étant pas un travaux d'énergie



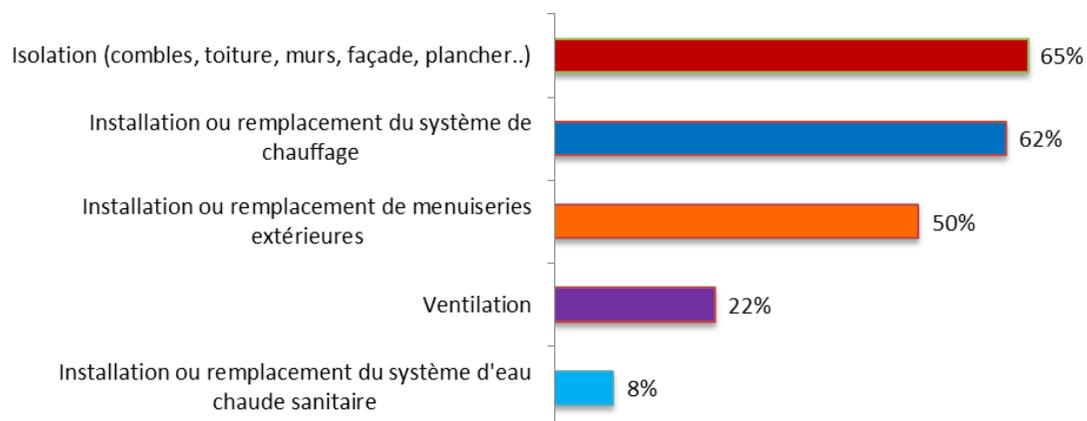
Répartition de logements selon le nombre de travaux énergie avant et après juillet 2013



Un choix d'efficacité des travaux

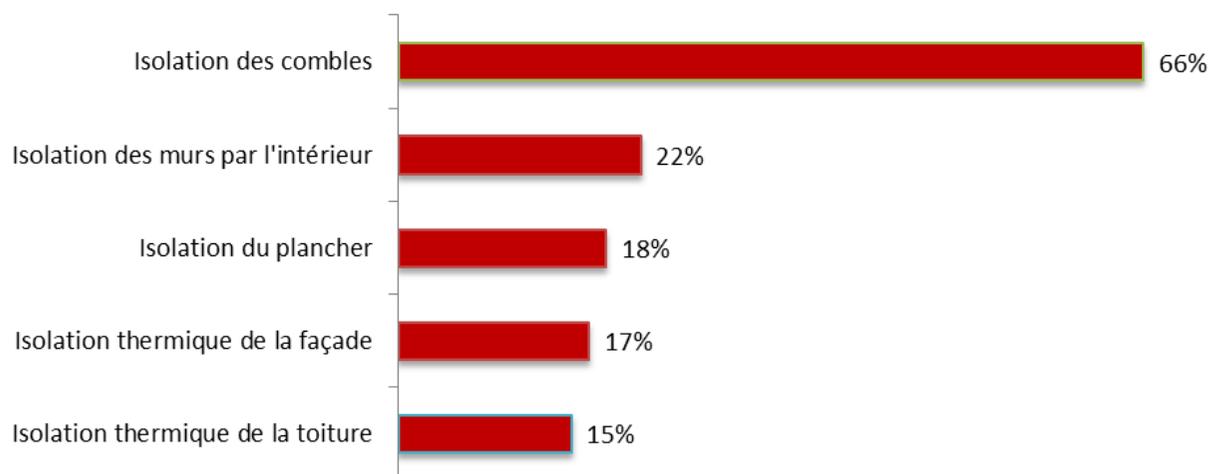
■ Les travaux d'isolation et de chauffage privilégiés

Répartition des dossiers par type de travaux réalisés de l'échantillon sur l'ensemble de la période étudiée (2011-2013)



Guide de lecture : 65% des dossiers ont réalisé des travaux d'isolation. Un dossier peut être concerné par plusieurs travaux.

Répartition détaillée des dossiers concernés par l'isolation



Guide de lecture : Parmi les dossiers concernés par des travaux d'isolation, 66% ont réalisé des travaux d'isolation des combles. Un dossier peut être concerné par plusieurs travaux.

Les combinaisons de travaux réalisés

■ 25% des dossiers comportent des travaux classés « hors maîtrise de l'énergie » : travaux liés à la sécurité et la salubrité

Simple énergie (20%)

Remplacement du système de chauffage
Isolation thermique de la façade

Bouquet énergie et autres travaux hors énergie (22%) : 3,7 travaux de maîtrise de l'énergie réalisés en moyenne

2 travaux réalisés :

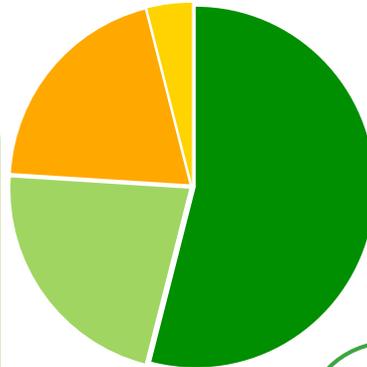
Isolation des combles et remplacement des menuiseries extérieures
Remplacement du système de chauffage et des menuiseries extérieures
Remplacement du système de chauffage et Isolation des combles

3 travaux réalisés :

Remplacement du système de chauffage / des menuiseries extérieures / Isolation des combles
Remplacement des menuiseries extérieures / Isolation des combles / ventilation

Autres travaux hors énergie :

Travaux de couverture ou d'étanchéité de la toiture
Installations d'électricité
Installations de plomberie et équipements sanitaires



Simple énergie et autres travaux hors énergie (4%)

Isolation des combles
Isolation du plancher
Isolation thermique de la toiture

Autres travaux hors énergie réalisés : Couverture ou étanchéité de la toiture

Bouquet énergie (54%) : 2,6 travaux de maîtrise de l'énergie réalisés en moyenne

2 travaux réalisés :

Remplacement du système de chauffage / des menuiseries extérieures
Isolation des combles / remplacement des menuiseries extérieures
Remplacement du système de chauffage / Isolation des combles

3 travaux réalisés :

Remplacement du système de chauffage / des menuiseries extérieures / Isolation des combles

Des profils variés d'opérations

■ D'autres travaux et des gains élevés pour les ménages les plus modestes au bâti dégradé

Simple énergie (SE) : 20%

Bâti :

Dans l'habitat collectif : 35% de simple énergie

Dans les logements estimés « en bon état »

Dans les logements en secteur diffus

Propriétaires : Chez les propriétaires ayant un revenu fiscal de référence entre 10 000 et 20 000 €

Chez les propriétaires de 70 ans et plus

Gain : Lorsque le gain énergétique est compris entre 25% et 35%

Simple énergie et autres travaux hors énergie (SE et autres) : 4%

Bâti : Dans les logements déclarés en état moyen par le propriétaires

Localisation :

Dans les logements urbains

Gain : 2/3 des dossiers avec un gain inférieur à 30%

Bouquet énergie et autres travaux hors énergie (BE et autres) : 22%

Bâti : Dans les logements déclarés en mauvais état

Dans les logements construits avant 1918

Propriétaires : Chez les propriétaires ayant un revenu fiscal de référence de moins de 10 000€

Chez les propriétaires de moins de 50 ans

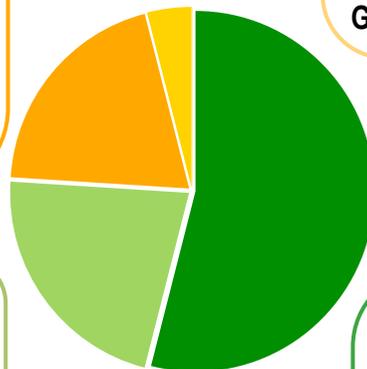
Gain : Lorsque le gain énergétique est de 50% et plus

Bouquet énergie (BE) : 54%

Bâti : Dans les logements déclarés en état moyen par le propriétaires

Propriétaires : Chez les propriétaires ayant un revenu fiscal de référence de plus de 20 000 €
Chez les propriétaires âgés de 50 à 69 ans

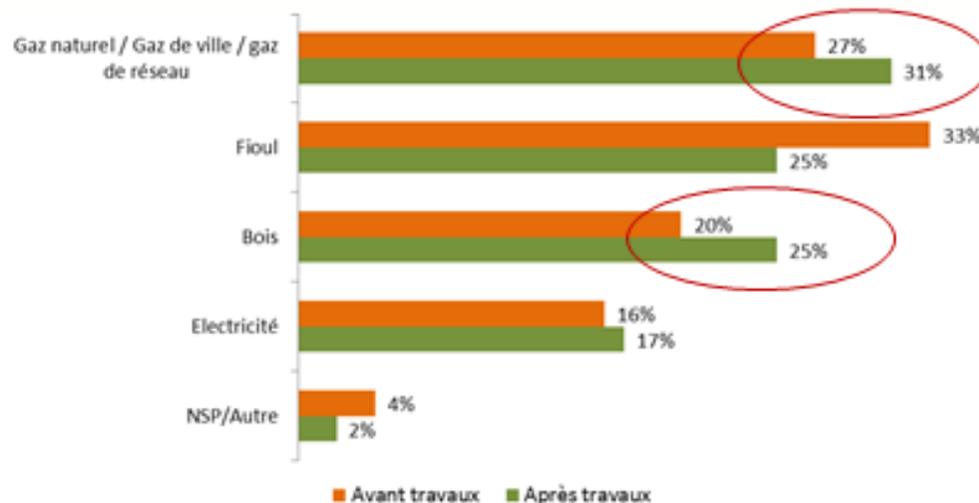
Gain : Lorsque le gain énergétique est compris entre 35% et 50%



Des énergies plus « propres » après les travaux

- Sur l'ensemble de l'échantillon le gaz devient l'énergie principale après travaux

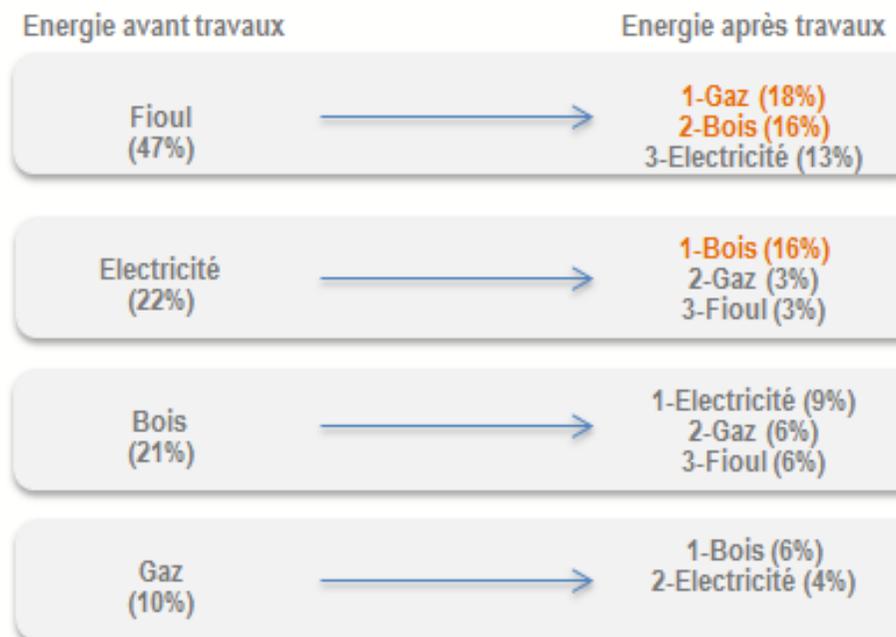
Répartition de la source d'énergie avant et après travaux pour l'ensemble de l'échantillon



- 24% des logements ont changé d'énergie après travaux

- le bois : une énergie plébiscitée

Comparaison des énergies avant / après travaux des logements ayant changé d'énergie



Guide de lecture : 47% des logements ayant changé d'énergie utilisaient le fioul comme énergie principale avant travaux. Ils se répartissent suite aux travaux à 18% au gaz, 16% au bois et 13% à l'électricité.

Les montants des travaux corrélés avec l'état du bâti

■ Un montant moyen de travaux corrélé avec l'état du logement :

- 18 600€ HT en moyenne pour l'ensemble des logements
- 27 400 € HT en moyenne pour les logements déclarés en mauvais état par le propriétaire

Montant moyen des travaux subventionnés en € HT par type de travaux réalisés sur l'ensemble de la période étudiée (2011-2013)

	Montant moyen des travaux subventionnés en € HT
Simple énergie	10 407
Simple énergie et autres travaux hors énergie	16 376
Bouquet énergie	16 230
Bouquet énergie et autres travaux hors énergie	32 054
Bouquets 2 travaux énergie	15 096
Bouquets plus de 2 travaux énergie	26 306

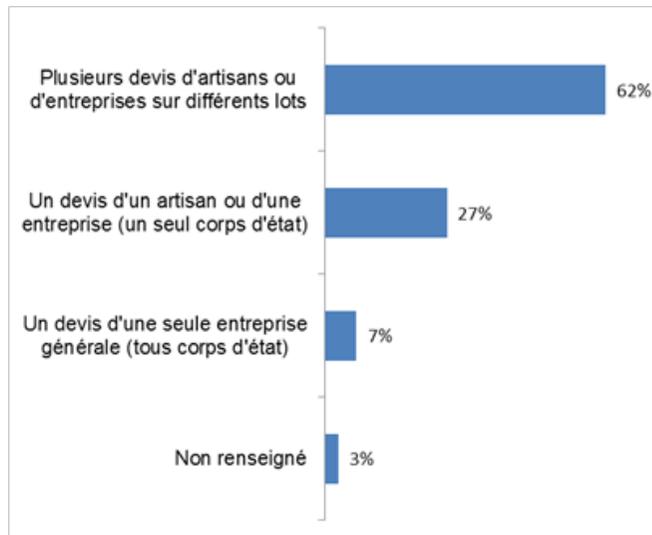
■ Les facteurs expliquant la réalisation de travaux ambitieux :

- L'état de dégradation du bâti (plus le bâti est dégradé et plus les montants de travaux réalisés augmentent),
- l'âge du propriétaire (les propriétaires âgés de moins de 50 ans réalisent plus fréquemment des travaux ambitieux),
- les gains énergétiques jusqu'à un certain point (un montant de travaux élevé n'induit pas une maximisation du gain énergétique)
- les personnes ayant des revenus intermédiaires (1 400 € à 1 700 €).

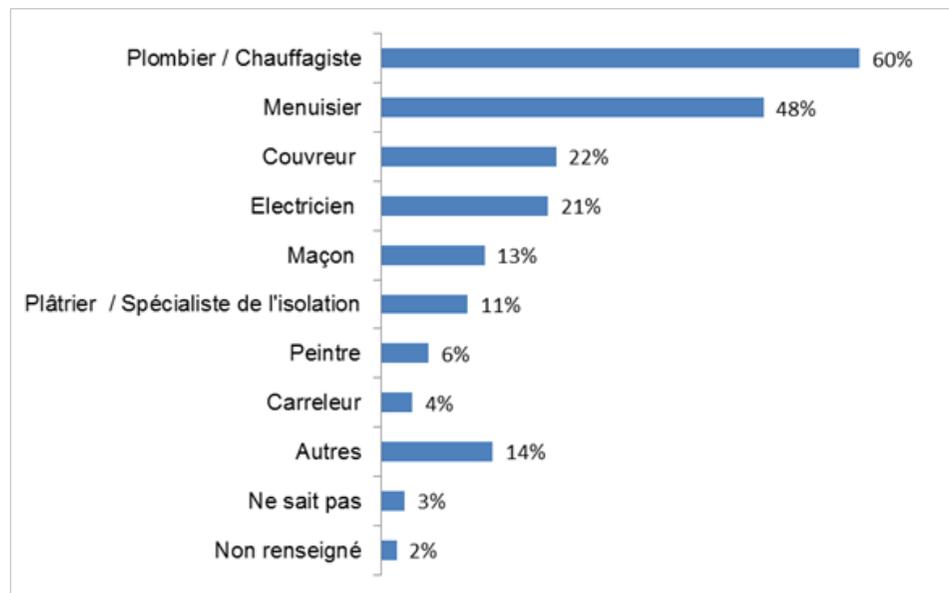
Des entreprises de proximité

- Pour l'ensemble des travaux réalisés, près des deux tiers des opérations ont mobilisé l'intervention de plus de deux entreprises
 - Un résultat lié à la typologie des travaux réalisés dans le logement : 76% des dossiers de l'échantillon sont classés en bouquet énergie ou bouquet énergie et autres travaux

Dans ce dossier, quel était le type de devis et d'entreprises retenues pour la réalisation des travaux ?



Dans ce dossier, quels sont les types d'activité des entreprises retenues pour la réalisation des travaux ?



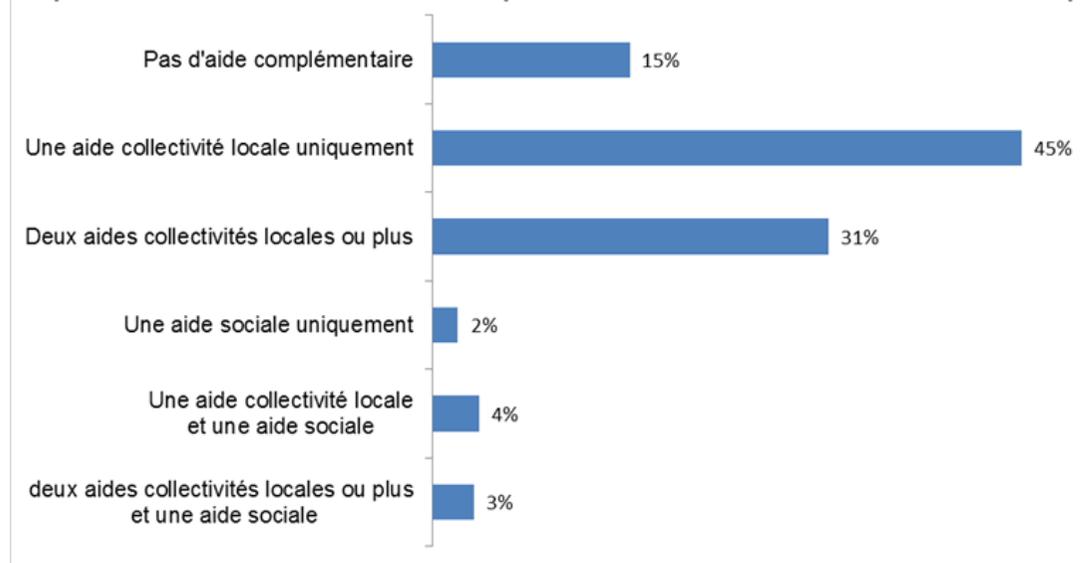
■ Des retombées économiques locales

- 49% des dossiers font intervenir au moins une entreprise de la commune
- 63% des dossiers font intervenir au moins une entreprise du département

Des financeurs fortement mobilisés

- 85% des dossiers disposent de financements complémentaires à la subvention Anah et la prime Fart
- Près d'un dossier sur deux dispose d'un financement complémentaire, 29% de deux financements complémentaires et 9% des dossiers disposent d'une aide sociale
- **Caractéristiques des dossiers par financeur :**
 - Les aides des EPCI et du Département ciblent les mêmes publics que l'Anah
 - Les régions positionnées sur les ménages aux faibles ressources pour des gains élevés
 - Les aides sociales positionnées sur les ménages plus âgés et des travaux de plus faibles montants

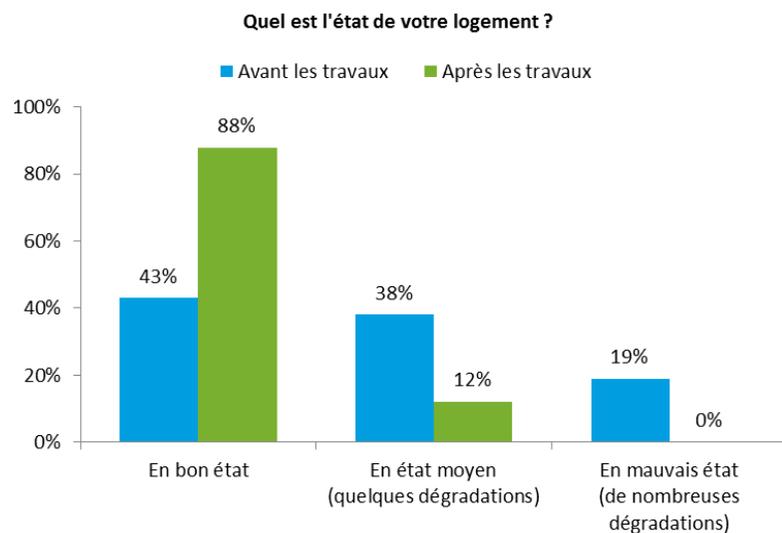
Répartition du nombre de financeurs complémentaires hors Anah Fart sur l'ensemble de la période étudiée (2011-2013)



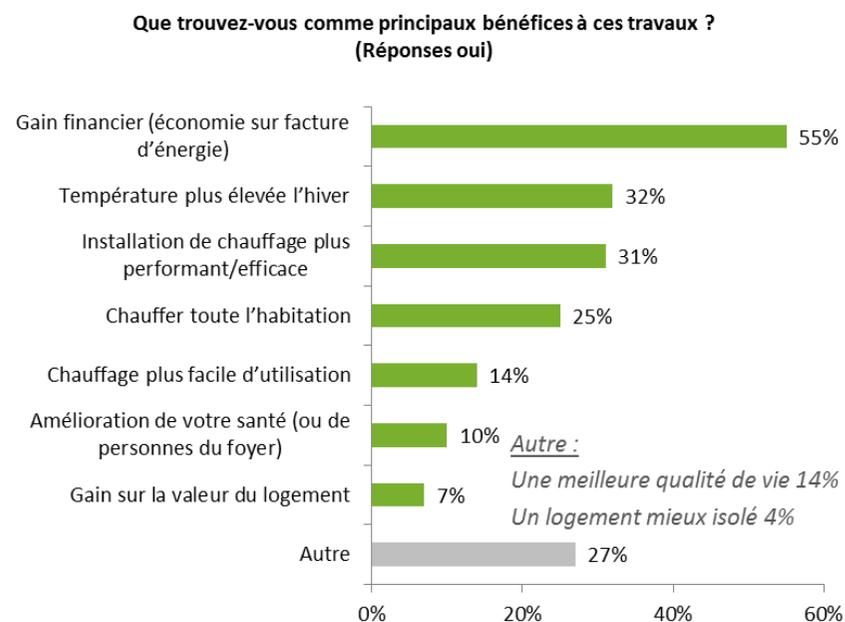
- Pour gérer le reste à charge, 40% des propriétaires déclarent avoir contracté un prêt

Les impacts du programme

■ Une nette amélioration de l'état général des logements



■ Un gain financier sur la facture pour plus de la moitié des bénéficiaires



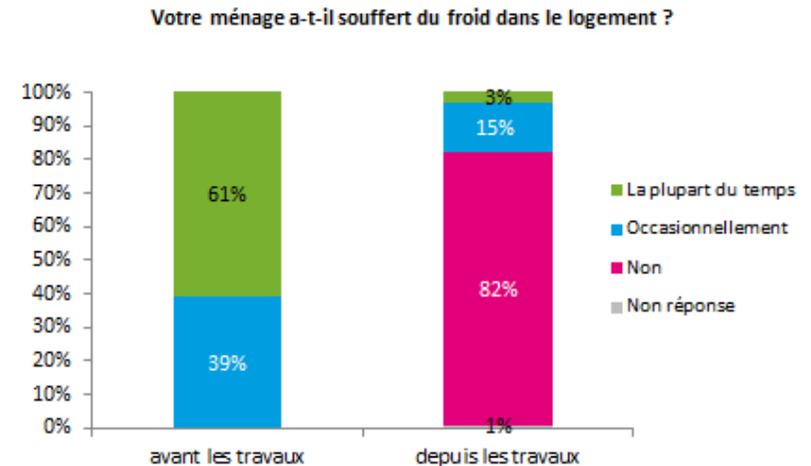
Source : CRÉDOC / ANAH février 2014

bénéficiaires ayant terminé les travaux au moment de l'enquête et ayant connu un hiver complet depuis la fin des travaux (n=560)

Les impacts du programme

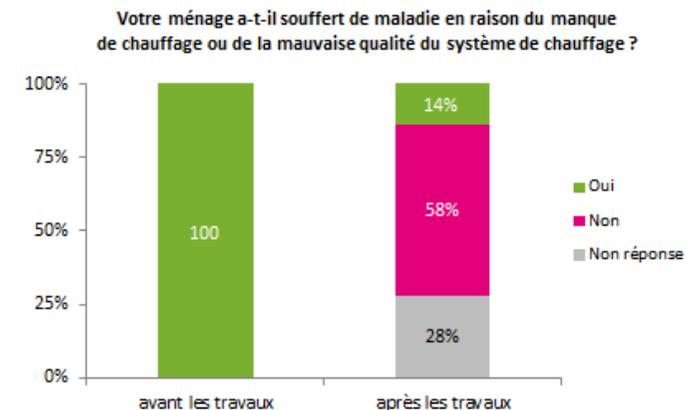
■ Des impacts sanitaires :

- Parmi les bénéficiaires qui déclaraient souffrir du froid au moins occasionnellement avant les travaux (51%) : **huit ménages sur dix** ne souffrent plus du froid en hiver après les travaux



Champ : bénéficiaires déclarant avoir souffert du froid (occasionnellement ou la plupart du temps) avant les travaux (n=171)

- Parmi les bénéficiaires qui déclaraient souffrir de maladie en raison du manque de chauffage dans leur logement (11%) : **six ménages sur dix** ne souffrent plus de maladie après les travaux



Champ : bénéficiaire déclarant avoir souffert de maladie en hiver avant les travaux (n=64)